



Surface de la parcelle : 233m²

Emprise au sol constructible maximum :

- Volume 1 : 79,75m²
- Volume 2 : 50m²
- Voirie : 19,50m²
- Annexe : 9m²

Surface imperméable : 158,25m²

Surface perméable : 74,75m²

Coefficient de biotop théorique : 0,32

Coefficient d'imperméabilisation : 0,68

SDP (Surface de plancher) maximum* :

SDP RDC (compris garage) : 115m²

SDP R+1 : 110m²

SDP totale maximum : 225m²

Niveau de référence RDC : 20.45 NGF

* la SDP calculée est approximative, elle se base une hypothèse de mur de façade d'épaisseur 35cm. La SDP calculée correspond à la capacité maximum de la parcelle.

 Volume principal construit
 Volume principal implantation maximum

 Volume secondaire construit
 Volume secondaire Implantation max.

 Espace vert
 Haie végétale

 Stationnement extérieur

 Voirie

 Exemple implantation annexe

